



# VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2018

Date de convocation  
16/11/2018

### Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice : 27  
Présents : 24  
Absents : 3  
Absents représentés : 3  
VOTANTS : 27

### Secrétaire de séance :

M. Paul COURTAS

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois novembre à vingt heure trente, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle du Conseil municipal, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Bernard DIONNET, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard DIONNET, Maire,  
M. Yves PEYRESAUBES, Mme Catherine COME, M. Eric CAVERS, Mme Corinne TIQUET, M. Paul COURTAS, Mme Karine NEIL, M. Laurent HESSE, Maires adjoints,  
M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, Mme Annick SAINT-MARS, M. Pierrick GARNIER, M. Dominique MUNERET, Mme Brigitte BARDINA, M. Jérôme LENOIR, M. Lucien CAILLOU, Mme Lélia STADLER, Mme Delphine MAZURE, Mme Jocelyne THOUROT, M. Sébastien LEFEVRE, M. Jean-Gabriel LAINEY, Mme Sandrine GOUX, Mme Sandrine POMMIER, M. Jean-François FOUCHER, Conseillers municipaux.

### ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

Mme Annick LHOSTE (pouvoir à M. Yves PEYRESAUBES),  
M. Thierry LOPEZ (pouvoir à M. Bernard DIONNET),  
Mme Valérie GOURITEN (pouvoir à Mme Corinne TIQUET).

### **Le quorum étant atteint, les membres de l'assemblée ont :**

- Assisté à la présentation de l'entreprise BIONERVAL et de son projet soumis pour avis au conseil municipal au point n° 1 de l'ordre du jour ;
- Désigné, à l'unanimité, **M. Paul COURTAS**, Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;
- Adopté à l'unanimité le procès-verbal de la séance du **5 juillet 2018** avec prise en compte des demandes de modifications.

### **DELIBERATIONS**

#### **Par délibération n°2018-11-01 :**

Emis, à la majorité par 25 voix pour et 2 abstentions, un avis favorable avec quelques recommandations sur l'actualisation de l'autorisation d'exploiter ICPE et sur l'extension du plan d'épandage de la société BIONERVAL ;

#### **Par délibération n°2018-11-02 :**

Approuvé, à l'unanimité, les tarifs de location de salles à destination des professionnels suivants :

Salles des fêtes	Demi-journée	250.00 €	Arrhes 100 % du coût
	Journée	500.00 €	
	Caution	600.00 €	
Salle des jeunes (Miniclub)	Demi-journée	60.00 €	Arrhes 100 % du coût
	Journée	120.00	
	Caution	350.00	
Salle des professeurs	Demi-journée	35.00	Arrhes 100 % du coût
	Journée	70.00	
	Caution	200.00	

**Par délibération n°2018-11-03 :**

Emis un avis favorable, à la majorité par 25 voix pour et 2 voix contre, sur le principe de dérogation au repos dominical jusqu'à 12 dimanches pour l'activité AUTOMOBILE pour l'année 2019.

Les 5 dates retenues sont : 20 janvier, 17 mars, 16 juin, 15 septembre et 13 octobre.

L'avis conforme de la CAESE sera sollicité pour les dates complémentaires suivantes : 13 janvier, 7 avril, 19 mai, 20 octobre, 10 novembre, 17 novembre et 8 décembre.

**Par délibération n°2018-11-04 :**

Validé, à l'unanimité, le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées de la CAESE ;

**Par délibération n°2018-11-05 :**

Pris acte du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement du SIARE ;

**Par délibération n°2018-11-06 :**

Approuvé, à la majorité par 25 voix pour et 2 abstentions, la Décision Modificative n°1 du Budget communal ;

**Par délibération n°2018-11-07 :**

Décidé, à l'unanimité, de fixer à 100% le taux de l'indemnité de conseil des 2 Trésoriers au titre de l'année 2018. L'indemnité globale s'élevant à 879,35 € sera répartie au prorata du temps d'exercice.

**Par délibération n°2018-11-08 :**

Autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, dans le cadre d'un aménagement de voirie rue Saint Germain à signer tous les documents se rapportant aux rétrocessions suivantes:

Parcelle	Surfaces	N° de voirie
J997	3 m <sup>2</sup>	-
J999	68 m <sup>2</sup>	32
J1002	135 m <sup>2</sup>	34
J1006	23 m <sup>2</sup>	38
J1007	88 m <sup>2</sup>	38
J1009	296 m <sup>2</sup>	42
J374	34 m <sup>2</sup>	42B
J993	25 m <sup>2</sup>	44
J606	69 m <sup>2</sup>	46
J995	30 m <sup>2</sup>	48

**Par délibération n°2018-11-09 :**

Approuvé, à la majorité par 25 voix pour et 2 voix contre, la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

**Par délibération n°2018-11-10 :**

Adopté, à l'unanimité, le taux de 5 % pour la Taxe d'Aménagement sur l'ensemble du territoire pour l'année 2019.

**INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES**

- Reçu lecture de la décision du Maire D2018-RH-04 relative à la signature d'un protocole d'intervention avec le CIG de la grande Couronne de la Région Ile de France en vue de la réalisation d'exams de laboratoire ;

- Reçu une information sur :

- ♦ La désignation pour représenter la commune au sein de la commission consultative Eau et Assainissement de la CAESE des membres suivants :

Titulaire : Bernard DIONNET

Suppléant : Michel LECLERC

Représentant du SIARE : Yves Peyresaubes

- ♦ La mise à disposition du rapport de la Fondation de France suite aux dons versés en solidarité envers les sinistrés des Antilles suite au passage de l'ouragan Irma,
- ♦ La distribution d'une Lettre du Maire avec une consultation publique sur un projet de vidéo protection sur la commune,

**L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clos la séance à 23 heures 14.**

**Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus  
sera publié au Recueil des actes administratifs de la commune**

Fait à Morigny-Champigny,  
le 27 novembre 2018.

Le Maire,

Bernard DIONNET.

Affiché le : 28/11/2018